

2009/1685 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 600 € A L'ASSOCIATION "COMITE D'INTERET LOCAL SUD PRESQU'ILE" POUR L'ORGANISATION DU BAL DE LA CONFLUENCE (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association «Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île» sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du Bal de la Confluence à l'Embarcadère le 21 novembre 2009.

L'Association « Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île » a pour objectif de protéger et d'améliorer le cadre de vie, de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine du quartier et de favoriser les liens entre les habitants par l'organisation d'animations.

Le quartier connaît avec le projet Confluence un renouvellement important de sa population. Le CIL Sud Presqu'île a établi un programme fédérateur de manifestations afin de créer du lien social entre les habitants de longue date et les nouveaux arrivants : réunions culturelles, téléthon, videgrenier, concours de pétanque.

Depuis sa création, l'Association organise notamment le feu traditionnel de la Saint Jean marquant le solstice d'été, dans le square Delfosse situé en bord de Saône, proposant un repas puis un bal gratuit avec orchestre.

L'autre événement majeur de l'Association est le bal de la Confluence qui se déroule cette année le 21 novembre à l'Embarcadère, avec un bal et un repas ouvert à tous.

Le budget prévisionnel de la manifestation, comprenant la location de l'orchestre, de la piste de danse, les droits SACEM et le dispositif de sécurité, est de 9 104 €.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement afin de fédérer les habitants du quartier autour d'une manifestation festive.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île », je propose de lui allouer une subvention de 2 600 euros. »

Vu l'avis émis par le Conseil du 2^e arrondissement ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1- Une subvention de 2 600 € est allouée à l'Association « Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île », pour l'organisation du bal de la Confluence à l'Embarcadère le 21 novembre 2009.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2009, programme EVENCULT opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, imputation 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD-BELKACEM